

Pourtant, hier, le député de Winnipeg-Fort Garry a versé des larmes de crocodile en parlant d'un versement de 500 millions de dollars. Quel culot! Quelle hypocrisie! Le gouvernement progressiste conservateur s'est hâté d'effectuer le versement et, à cause de l'excellente attitude des ministres des Transports, de l'Agriculture et de la Commission du blé, des centaines d'agriculteurs songent maintenant à ne pas se retirer du régime comme ils projetaient de le faire. Les progressistes conservateurs modifieront la loi pour qu'on puisse effectuer des versements quand il le faut. Les libéraux parlent, mais les conservateurs agissent.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉDUCATION

LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DU SOMMET ÉCONOMIQUE NATIONAL

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Il nous paraît impensable, de ce côté-ci de la Chambre, que le discours du trône ne prévoie aucune mesure concernant l'enseignement postsecondaire. Au nom des étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique et d'autres du pays, le premier ministre compte-t-il accorder personnellement la priorité à l'enseignement postsecondaire lors des entretiens qu'il doit avoir avec les premiers ministres provinciaux durant le prochain sommet économique? Dans l'affirmative, voudra-t-il consulter les étudiants du pays pour l'aider à établir l'ordre du jour de ce sommet économique national?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous avons effectivement l'intention d'en discuter avec les premiers ministres provinciaux la semaine prochaine. C'est pour cette raison, entre autres, qu'aucun détail précis n'a été donné à ce sujet au début de la semaine. Malgré la remarque faite hier par le très honorable chef de l'Opposition, selon laquelle nous procédons peut-être à de trop vastes consultations, je me ferais un plaisir de suivre son conseil et de consulter à nouveau les étudiants.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Les étudiants universitaires du pays seront ravis de conseiller le très honorable représentant.

L'UTILISATION DE L'ARGENT DU CONTRIBUABLE PAR LES PROVINCES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, lorsqu'il s'entretiendra avec les premiers ministres provinciaux et discutera de l'enseignement postsecondaire, et lorsqu'il négociera des ententes avec eux en mars prochain, le premier ministre compte-t-il prévoir certaines conditions ou fixer certaines directives, de façon à donner l'assurance aux députés que les provinces canadiennes utilisent bien à cette fin précise l'argent du contribuable destiné à l'enseignement postsecondaire?

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la formulation de la question prouve la différence fondamentale entre nos deux partis. Le très honorable chef de l'Opposition part du principe que si nous concluons une entente avec les provinces, celles-ci ne la respecteront pas. Nous sommes convaincus du contraire: si nous concluons un marché avec les gouvernements provinciaux, ils le respecteront, car ils se composent de gens honnêtes.

M. Turner (Vancouver Quadra): Avant de s'entretenir avec les premiers ministres provinciaux, le très honorable représentant devrait examiner la situation pour constater à quelles fins les provinces utilisent en fait les fonds en question.

[Français]

LES OBJECTIFS NATIONAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, le très honorable premier ministre peut-il dire à la Chambre et aux étudiants à travers le pays s'il est en faveur d'établir les objectifs nationaux avec l'accord des provinces dans le domaine de l'éducation postsecondaire?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Le chef de l'opposition souligne avec raison un problème absolument vital où je pense que de part et d'autre on serait d'accord pour dire que ça prend un degré historique de consultation et de collaboration. C'était d'ailleurs la position du chef de l'opposition, et avec raison, durant toute sa vie publique, et je peux assurer que ce sera la nôtre surtout dans un domaine aussi vital et important que celui-là.

Donc, effectivement, à partir de mardi prochain, nous allons consulter, non seulement sur le principe, mais également sur les modalités de mise en application.

* * *

[Traduction]

LES JEUNES

LES RESPONSABILITÉS DE LA MINISTRE

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État à la Jeunesse. Avec votre indulgence toutefois, je voudrais auparavant la féliciter par votre entremise d'avoir été nommée à un poste aussi difficile en cette période de crise pour la jeunesse du pays.

● (1420)

La ministre pourrait-elle dire à la Chambre et aux jeunes Canadiens en quoi consistent ses responsabilités au chapitre de la procédure législative, des programmes et des critères relatifs au versement de subventions? Pourrait-elle, par exemple, nous expliquer de quelle façon elle a pris part à la décision de ramener à la maigre somme de 27 millions de dollars les subventions à la formation directe en cours d'emploi pour les jeunes, décision annoncée par sa collègue, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration?